

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance en ajournement du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 16 décembre 2003, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Joël Boucher, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Johanne de Villers, Normand Dufour, Daniel Guillotte, Manon Handfield, Claude Henri, Alain Langlois, Lucie Legault, Marc-André Lehoux, Yvan Noël, Jean-François Rabouin, Yvan Rioux, Hélène Roberge, Joel Santos, Louise Séracino, Paul St-Amand, Paul St-Onge, Line Tessier, Yves Tremblay, Alain Villemure ainsi que Hélène Leblanc et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

EST ABSENTE : madame Monique Lalonde

ABSENCES NOTIFIÉES : madame Josée Lacoste et monsieur Jean-François Houle.

Assistent également à cette séance : mesdames Ginette Jacques, directrice générale, Monique Hébert, directrice générale adjointe, France Langlais, directrice du Service des ressources éducatives, Suzanne Séguin, secrétaire générale et messieurs Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières et directeur du Service des ressources humaines par intérim, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Yvan Gauthier, directeur général adjoint, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques et Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Suzanne Chartrand, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

Avant de procéder à l'adoption de l'ordre du jour, la présidente, madame Suzanne Chartrand, souligne la dernière participation de la directrice générale, madame Ginette Jacques, à une séance du Conseil des commissaires puisque cette dernière quitte pour la retraite ce vendredi 19 décembre. Au nom de tous les membres du Conseil des commissaires, la présidente rend hommage à madame Jacques.

Madame Ginette Jacques rappelle qu'elle quitte une belle et grande commission scolaire, où il se fait des choses d'envergure et où plusieurs défis sont encore à relever. Elle remercie les membres du Conseil des commissaires.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-107-12-03 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal ... (néant).

4. Affaires relatives à la dernière séance.
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
 - 6.1. Demande de révision d'une décision
 - 6.2. Rapport annuel 2002-2003 / adoption
 - 6.3. Désignation d'un substitut à la directrice générale (*art.203 LIP*)
 - 6.4. Nomination d'une directrice générale ou d'un directeur général
 - 6.5. Rémunération des commissaires / adoption.
7. Information :
 - 7.1. Budget 2003-2004
 - 7.2. Budget des établissements 2003-2004
 - 7.3. Affectation des cadres d'établissement et de service 2003-2004
 - 7.4. Élections scolaires :
 - 7.4.1. Rapport d'élection
 - 7.4.2. Rapport financier provisoire.
8. Affaires diverses.
9. Parole au public.
10. Parole aux membres du Conseil.
11. Ajournement de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL...

Néant.

4. AFFAIRES RELATIVES À LA DERNIÈRE SÉANCE

La présidente, cède la parole à la directrice générale qui procède à quelques suivis :

Elle précise que la directrice du Service des ressources éducatives, madame France Langlais, fera état de la progression du groupe de troisième année de l'école Ludger-Duvernay au terme de l'année scolaire.

Elle informe les commissaires que le document relatif aux commentaires et recommandations au regard des états financiers sera déposé au Conseil des commissaires de février et que les ordres du jour des différents comités parviendront aux membres du conseil des commissaires.

Monsieur Daniel Guillotte se joint à l'assemblée.

En ce qui a trait au taux de réussite, elle indique que le Comité de rayonnement et de communication évaluera la pertinence d'en faire un objet de communication.

Elle recommande aux commissaires d'évaluer la pertinence de prendre une position politique eu égard à la déclaration de monsieur Caron, président de la FCSQ.

Elle procède à une recommandation similaire eu égard à l'ouverture de l'Institut privé de formation professionnelle.

Au sujet du personnel enseignant qui «décroche» de la profession après quelques années d'enseignement, le directeur du Service des ressources humaines par intérim, monsieur Pierre Charland, mentionne qu'à la Commission scolaire des Patriotes, nous avons dénombré, sur une période de quelques années, seulement deux personnes qui ont quitté la profession d'enseignant. Des mesures de soutien et d'encadrement sont prévues pour les nouveaux enseignants.

5. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

6.1 Demande de révision d'une décision

Ce point est remis à la séance ordinaire du 3 février.

6.2 Rapport annuel 2002-2003 / adoption

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente et commente le rapport susmentionné.

C-108-12-03 Monsieur Yvan Noël, propose d'adopter le rapport annuel 2002-2003.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Yvan Rioux se joint à l'assemblée.

6.3 Désignation d'un substitut à la directrice générale (art.203 LIP)

Considérant l'article 203 de la Loi sur l'instruction publique qui précise que «le directeur général adjoint, ou celui des adjoints désigné par la commission scolaire, exerce les fonctions et pouvoirs du directeur général en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier»;

Considérant l'importance de maintenir une unité de pensée à la direction générale;

Considérant l'importance d'assurer en tout temps une permanence à la direction générale afin de répondre à toutes les situations de gestion courante;

C-109-12-03 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux de nommer madame Monique Hébert à titre de substitut à la directrice générale pour la période du 20 décembre 2003 au 30 juin 2004, et monsieur Yvan Gauthier pour la période du 1^{er} juillet 2004 au 31 décembre 2004.

Et d'abroger la résolution n°C-140-01-01.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.4 Nomination d'une directrice générale ou d'un directeur général

Ce point est reporté à la séance en ajournement du 13 janvier.

6.5 Rémunération des commissaires / adoption

Considérant le décret 836-200 du gouvernement du Québec concernant les montants annuels maxima pouvant être accordés aux commissaires :

C-110-12-03 Il est proposé par Louise Séracino de fixer la rémunération des commissaires, à compter du 24 novembre 2003 comme ci-après :

Montant de base – membre du Conseil des commissaires	6 461,31 \$ / année
Montant de base – membre du Comité exécutif	2 692,22 \$ / année
Montant additionnel – présidente du Conseil des commissaires	23 153,01 \$ / année
Montant additionnel – vice-président du Conseil des commissaires	6 999,75 \$ / année

Et de verser le montant résiduel, à parts égales, aux membres en poste à la fin de chaque année scolaire.

Que pour les années scolaires subséquentes, les montants ci-haut mentionnés soient majorés annuellement selon le taux de l'indice des prix à la consommation (IPC) annuel moyen, tel qu'il a été établi par Statistiques Canada le 31 décembre de l'année précédente.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. INFORMATION :

7.1 Budget 2003-2004

Le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pierre Charland, présente et commente les documents relatifs au budget 2003-2004.

7.2 Budget des établissements 2003-2004

Monsieur Charland, complète sa présentation à partir des documents relatifs au budget des établissements 2003-2004.

7.3 Affectation des cadres d'établissement et de service 2003-2004

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente et commente le document faisant état de l'affectation des cadres d'établissement et de service 2003-2004.

Madame Johanne de Villers quitte l'assemblée.

7.4 Élections scolaires

7.4.1 Rapport d'élection

La secrétaire générale, madame Suzanne Séguin, ayant agi à titre de présidente d'élection, présente le rapport sur les élections scolaires 2003 - scrutin du 16 novembre 2003.

Des commentaires sont exprimés par quelques commissaires.

7.4.2 Rapport financier provisoire

Madame Séguin présente en complément d'information le rapport financier provisoire.

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

9. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

Au sujet de la rencontre du RCSM, monsieur Alain Villemure informe les membres du Conseil des commissaires de la nomination de madame Suzanne Chartrand à titre de vice-présidente de ce regroupement.

Des précisions sont demandées quant à la journée pour urgence-neige du 15 décembre. Quelques commissaires expriment des commentaires.

11. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

C-111-12-03 À 21 h 10, il est proposé par monsieur Yvan Rioux d'ajourner la présente séance au mardi 13 janvier 2004.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

présidente

secrétaire générale

SS/nr